

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 29 juin 2026**

Nombre de membres en exercice : **64**  
Nombre de présents : **49**  
Nombre de représentés : **10**  
Nombre d'absents : **5**

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT NEUF JUIN** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Huguette BELLO, 1ère Vice-présidente.**

**Secrétaire de séance :** M. Kévin DAIN

**OBJET**

**AFFAIRE N°2026\_116\_CC\_5**  
*Vote des Comptes Financiers Uniques  
2025 : budget Principal, budget annexe  
Ports de Plaisance Ouest, budget annexe  
de la GEMAPI, budget annexe de l'Eau  
Potable, budget annexe de  
l'Assainissement des Eaux Usées*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Gabriel AUBERT - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Dominique APAYA-GADABAYA - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Edie SOPHIE - Mme Jacqueline APAYA - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme Denise DELAVANNE - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Evane Nil AYDOGAR - Mme Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidori ALI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - Mr Erick FONTAINE

**Nombre de votants :** 59

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
23 juin 2026

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
06/07/2026

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Thierry ROBERT - M. Emmanuel SERAPHIN - M. Jean Yves LANGENIER - Mme Virginie SALLE - Mme Eglantine VICTORINE

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

M. Cyrille MELCHIOR procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Karine AGATHE FILAIN procuration à M. Seeven RANGAMA-PETCHY - Mme Karine LEBON procuration à M. Eric RENE - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT procuration à Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT procuration à M. Lionel LEBEAU - Mme Manon VINCELOT procuration à M. Karim JUHOOR - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - Mme Bibi-Fatima ANLI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Tristan FLORIAN procuration à Mme Annie PIGNOLET DUMONT - M. Daniel PAUSE procuration à Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2026**

**AFFAIRE N°2026 116 CC 5 : VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST, BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI, BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE, BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

**Le Président de séance expose :**

Au 31 décembre 2025 le Territoire de l'Ouest dispose d'un budget principal et de quatre budgets annexes sans autonomie juridique pour lesquels il convient de voter les 5 comptes financiers uniques (CFU) correspondants :

- le budget Principal ;
- le budget annexe Ports de Plaisance Ouest (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations GeMAPI (sans autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'Eau Potable (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'Assainissement des Eaux Usées (avec autonomie financière).

Les résultats de clôture sont les suivants :

**BUDGET PRINCIPAL :**

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 34.466.962,75 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 19.209.192,77 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 14.307.236,39 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 8.168.870,52 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3.459.166,52 € ;
- les restes à réaliser en recettes de fonctionnement s'élèvent à 15.270,31 € ;

**Soit un excédent net global de clôture de + 5.675.507,90 €.**

**BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST :**

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 1.009.861,07 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 834.303,72 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 265.370,96 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 11.890,91 € ;

**Soit un excédent net global de clôture de + 1.566.903,02 €.**

**BUDGET ANNEXE DE LA GeMAPI**

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 9.203.024,49 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 3.355.166,84 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 2.971.254,25 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 85.379,18 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3.851,75 € ;

**Soit un excédent net global de clôture de + 2.958.130,83 €.**

### **BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :**

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 7.683.226,76 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 2.860.583,75 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 2.931.606,25 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 22.471,96 € ;

**Soit un excédent net global de clôture de + 7.589.732,30 €.**

### **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES :**

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 1.580.448,02 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 754.644,65 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 1.710.223,77 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 465.571,00 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 107.244,96 € ;

**Soit un excédent net global de clôture de + 983.194,94 €.**

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/06/2026.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 09/06/2026.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 7 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2025 du Territoire de l'Ouest pour :**

### **LE BUDGET PRINCIPAL :**

**VALIDER le compte financier unique 2025 du budget principal comme suit :**

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 34.466.962,75 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 19.209.192,77 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 14.307.236,39 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 8.168.870,52 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3.459.166,52 € ;
- les restes à réaliser en recettes de fonctionnement s'élèvent à 15.270,31 € ;

**Soit un excédent net global de clôture de + 5.675.507,90 €.**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 7 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2025 du Territoire de l'Ouest pour :**

### **LE BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST :**

**VALIDER le compte financier unique 2025 du budget annexe comme suit :**

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 1.009.861,07 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 834.303,72 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 265.370,96 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 11.890,91 € ;

**Soit un excédent net global de clôture de + 1.566.903,02 €.**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 7 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2025 du Territoire de l'Ouest pour :**

**LE BUDGET ANNEXE DE LA GeMAPI :**

**VALIDER le compte financier unique 2025 du budget annexe comme suit :**

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 9.203.024,49 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 3.355.166,84 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 2.971.254,25 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 85.379,18 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3.851,75 € ;

**Soit un excédent net global de clôture de + 2.958.130,83 €.**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 7 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2025 du Territoire de l'Ouest pour :**

**LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :**

**VALIDER le compte financier unique 2025 du budget annexe comme suit :**

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 7.683.226,76 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 2.860.583,75 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 2.931.606,25 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 22.471,96 € ;

**Soit un excédent net global de clôture de + 7.589.732,30 €.**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 7 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2025 du Territoire de l'Ouest pour :**

**LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES :**

**VALIDER le compte financier unique 2025 du budget annexe comme suit :**

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 1.580.448,02 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 754.644,65 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 1.710.223,77 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 465.571,00 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 107.244,96 € ;

**Soit un excédent net global de clôture de + 983.194,94 €.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Huguette BELLO  
1ère Vice-présidente